



MISSION D'OBSERVATION DE L'UNION AFRICAINE À L'OCCASION DE
L' ELECTION PRESIDENTIELLE DU 17 AVRIL 2014 EN REPUBLIQUE
ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

COMMUNIQUE D'ARRIVEE

Sur invitation du Gouvernement, la Présidente de la Commission de l'Union Africaine (UA), **Son Excellence Dr Nkosazana Dlamini Zuma** a dépêché en République Algérienne Démocratique et Populaire, une Mission d'observation dans le cadre de l'élection présidentielle du 17 avril 2014.

La Mission d'Observation de l'Union africaine (MOEUA) a pour mandat d'observer cette élection, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, entrée en vigueur le 15 février 2012, qui prône le renforcement des processus électoraux en Afrique par la consolidation des institutions électorales et la conduite des élections dans des conditions de transparence, d'équité et d'indépendance ; la Déclaration de l'OUA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique AHG/Decl.1 (XXXVIII) adoptée en juillet 2002 par la Conférence ; les Directives de l'Union africaine pour les Missions d'observation et de suivi des élections ainsi que la Constitution et les lois de la République Algérienne Démocratique et Populaire .

La Mission est dirigée par **Son Excellence Dileita Mohamed Dileita**, ancien Premier Ministre de la République de Djibouti.

Elle est composée de deux cent (200) observateurs à court terme dont des parlementaires panafricains et nationaux, des Ambassadeurs africains auprès de l'Union africaine, des responsables d'institutions électorales et de membres de la Société Civile africaine.

L'observation de la Mission portera sur la régularité, la transparence, l'équité et le bon déroulement du scrutin à l'issue duquel la Mission exprimera son opinion lors d'une conférence de presse qui se déroulera à l'hôtel El-Aurassi le 19 avril 2014 à 15 heures précises et formulera – s'il y a lieu- dans un rapport destiné aux autorités algériennes compétentes, ses observations et recommandations.

Dans le cadre de ses activités, la Mission rencontrera les autorités politiques et judiciaires, les candidats en lice et les responsables des partis politiques en compétition.

La Mission va déployer ses équipes dans les quarante huit (48) wilayas de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

La Mission de l'Union africaine tient à remercier les Autorités Algériennes pour les dispositions prises en vue de faciliter son travail.

Fait à Alger, le 12 Avril 2014